

L'an deux mil vingt deux, le 21 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de WASNES AU BAC s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme AVE Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

DATE DE CONVOCATION : 16 juin 2022

Nbre de CONSEILLERS en EXERCICE : 15

PRESENTS : AVE Annie, RICHE Sylvain, CANDELIER Julien, VOORSPOELS Didier
DESSERTY Gérard, CORNET Laurence, GELDHOF Thérèse, BETRENCOURT Marie
Andrée, MARTIN Joël, BETRENCOURT Patricia.

ABSENTS (excusés) : CHEUR Valérie, TOTH Dominique, POTEAU Ludovic.

Secrétaire de séance : Mme BETRENCOURT Marie.

DELIBERATION 2022 05 02 : TARIFS CONCESSIONS.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer, à compter du 1^{ER} Juillet 2022, les tarifs repris ci-dessous pour les concessions au cimetière :

- Concession perpétuelle de 3 m² : 200 €
- Concession perpétuelle de 5 m² : 300 €

Cette délibération annule et remplace la délibération du 31 mars 2009 ayant le même objet.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie Conforme.

Le Maire, Annie AVE



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification le